

Pitch deck





Des millions de produits neufs sont détruits chaque année!

3 000 000

650 M€

1,4 Md€

Produits neufs détruits par Amazon en France en 2020.

© Capital

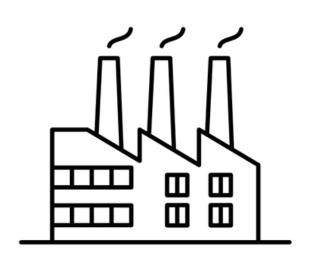
Produits non alimentaires invendus détruits en 2020.

© ADEME

Estimation du don de produits non alimentaires en France en 2023.

© ADEME

Cela s'explique par



les difficultés à éviter les surproductions



la gestion complexe des retours et des invendus



les difficultés à trouver les bons partenaires

L'Etat a donc dû légiférer

1er janvier 2022 : Mise en place de la loi AGEC

Interdiction pour les entreprises de détruire leurs invendus non alimentaires sans avoir essayé de les vendre ou de les donner.



La solution CircularPlace

La première place de marché tout en un qui :

Automatise la gestion des invendus non-alimentaires ;

Propose la solution écologique la mieux adaptée ;

Fournit tous les documents pour être en adéquation avec la loi.



Plug & Play

Connexion en quelques clics Identification automatique (EAN) Qualification.



Intelligente

Algorithmes de pricing, de calcul de dépréciation des lots et de mesures d'impact.



Technologique

Machine Learning
Automatisation
Enchères dynamiques.



Réglementaire

Traçabilité de bout en bout Reçu fiscal Certificat de conformité.

Une solution globale et digitale



Avec de nombreux bénéfices clients



Valorisation des stocks



Optimisation des espaces de vente

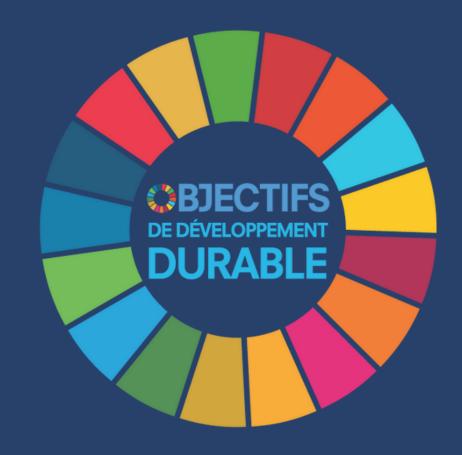


Choix de l'économie circulaire



Mise en conformité avec la Loi AGEC

Et un impact social et environnemental fort



CircularPlace s'engage pour la réalisation de 4 Objectifs de Dévelopement Durable



Participe à l'éradication de la pauvreté en favorisant les dons à des associations venant en aide aux plus démunis.



Milite pour une consommation et une production plus responsables en accompagnant ses clients dans une stratégie "zéro déchet".



Lutte contre le réchauffement climatique en limitant la destruction des invendus et en évitant la production de nouveaux produits.



Met en relation les acteurs engagés dans l'économie circulaire et les structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Un business model SAAS

Un abonnement mensuel

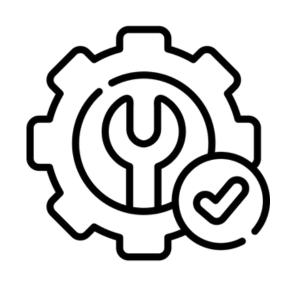
Fonctionnalités	Basic 49 €	Business 99€	Premium 199€
Qualification Produit	✓	✓	✓
Gestion des Invendus	✓	✓	✓
Accès Marketplace	✓	✓	✓
Module de réservation	✓	✓	✓
Click & Collect	✓	✓	✓
Module de paiement		✓	✓
Module d'expédition		✓	✓
Mesure d'impact			✓
Gestion fiscale			✓

Une rémunération au succès



10%

Notre Secret Sauce



Simplicité



Rapidité



Sécurité

Plébicité par nos premiers utilisateurs

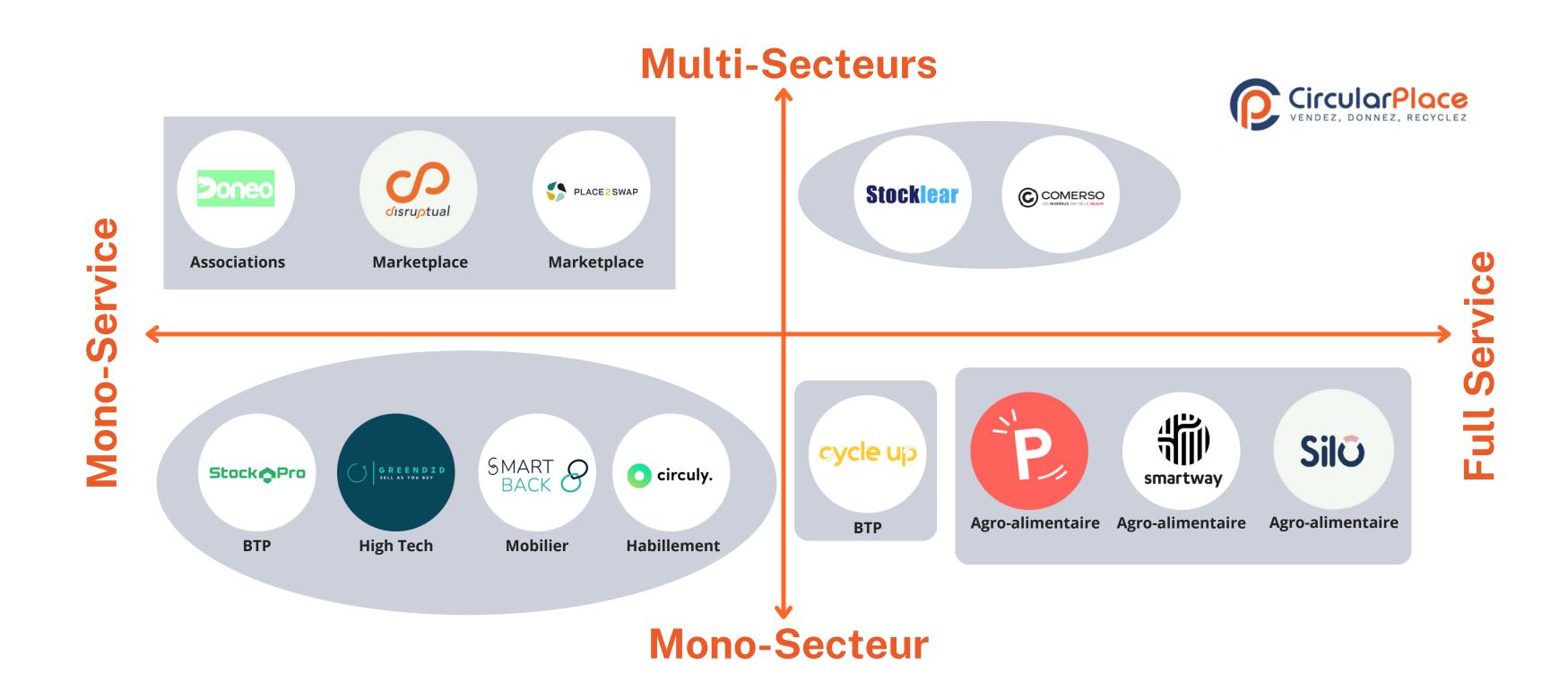
Prospects
attendent de tester la solution

Associations
attendent de récupérer des produits

196
Destockeurs
attendent de pouvoir enchérir sur nos lots

^{*} État des lieux des inscriptions sur la plateforme au 26 Avril 2022

La seule offre tout en un du marché



Le chemin parcouru

FEV 2020

Adoption Loi AGEC



JAN 2021

Partenariat



SEP 2021

Incubation



JAN 2022

Mise en Application



AVRIL 2022

1er Prix SSVS Partenariat



Naissance du projet

SEPT 2020

Création



AVR 2021

Incubation

STATION F

NOV 2021

Rebranding

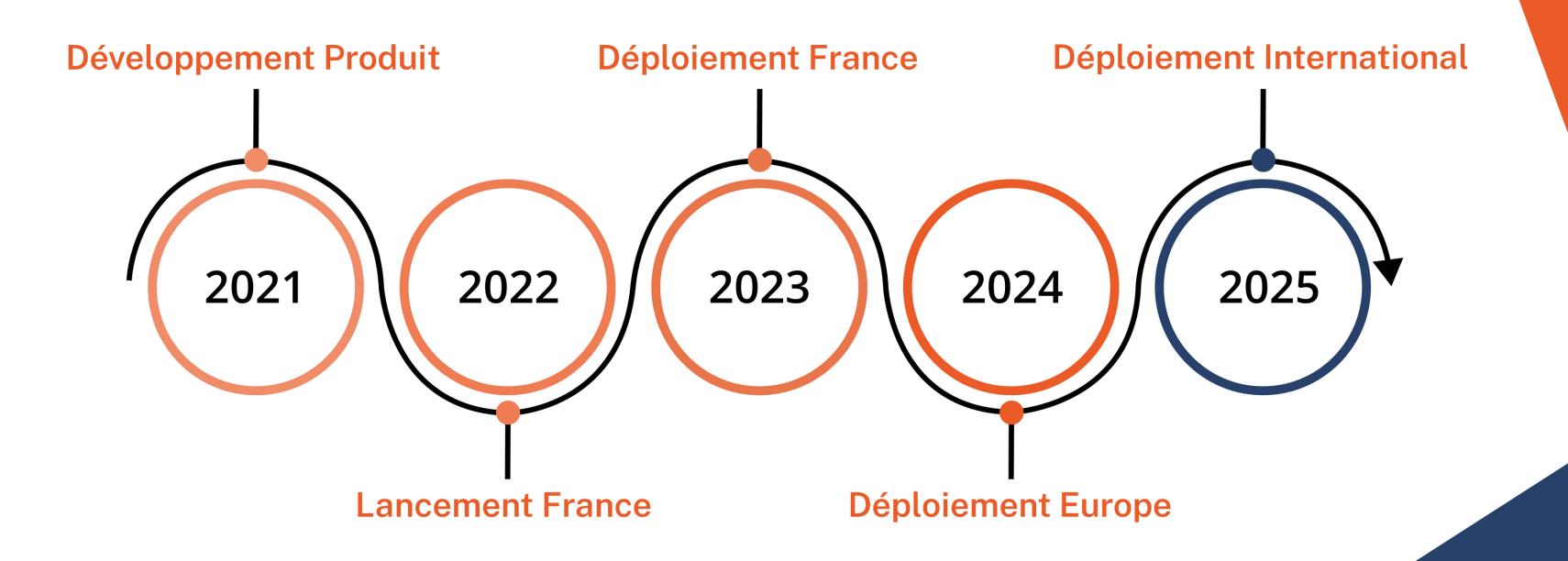


MARS 2022

Lancement CircularPlace

9 JUIN 2022

Et nos plans pour demain



Un projet conduit par une équipe expérimentée!



Vincent Rigal CEO











Maxime Scholz CTO





Alain Rouchet CFO







Des mentors chevronnés

Opérations



Vincent Fontaine



Commercial



Emeric Ernoult

agorapulse

Financement



Guillaume Siffelet



Communication



Guillaume Du Poy



Nous sommes soutenus par

Des structures d'accélération





CREATIVE FOUNDERS

STATION F

Des institutionnels









Fraternité

Et des premiers clients motivés



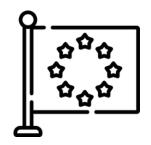
P Cactus





Vous n'avez vu que la partie émergée de l'iceberg!

À venir:



Loi AGEC étendue à toute l'Europe

(Voté par la Commission Européenne le 30 Mars 2022, en attente de validation par le parlement pour une mise en application le 1er Janvier 2024).



Une solution B2C



Merci

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

⊠contact@circularplace.fr

